



Mariage en France avec un algérien

Par **didamali**, le **08/12/2017** à **14:57**

Bonjour

je suis en France depuis LE 5 MARS 2015 ,la en situation irrégulier ;enfaîte je suis marie avec un algérien avec une carte de résident il est sur le territoire de France depuis 28 ans, en septembre 2017 en est marie avec l'acte de mariage et livret de famille ; svp aidez moi pour les démarches et que dois je faire? et a qui je vé m'adresse?pour me régularise ?je nage toute seule sachant que je sais pas le faire .j'attend une reponse et merci de me lire.

Par **amajuris**, le **08/12/2017** à **18:31**

bonjour,

si votre mari est en france depuis 28 ans avec une carte de résident, je suis étonné qu'il ne puisse pas vous aider dasn vos démarches auprès de la préfecture.

votre mari doit faire une demande de regroupement familial auprès de la préfecture.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166>

salutations